

Module n°1 : DOSSIER RETRAITE ET INFORMATION AGENTS - CNRACL et RAFP

Contexte

L'ANFH Bourgogne-Franche-Comté et la Caisse des Dépôts, gestionnaire de la CNRACL, de l'IRCANTEC et du RAFP ont identifié des besoins spécifiques, non couverts par les dispositifs existants, en matière de connaissances et de maîtrise des dispositifs de retraite intéressant les employeurs et les agents publics de la FPH. Pour y remédier, un parcours de formation est proposé aux gestionnaires carrière et chargés des dossiers retraite des établissements, afin d'assurer une fiabilisation des dossiers retraite transmis pour liquidation à la Caisse des Dépôts des agents en position statutaire ou contractuelle. Cette expérimentation s'inscrit en complémentarité des partenariats existants entre la Caisse des Dépôts, pour le compte de la CNRACL et du RAFP, et ses établissements conventionnés.

Objectifs

□ Appréhender les différents aspects réglementaires des régimes. □ Avoir une vision globale des principaux processus de gestion des retraites. □ Identifier et savoir corriger les anomalies DSN. □ Être en capacité d'accompagner les agents relevant des 3 régimes. □ Avoir la capacité de répondre aux principales questions des agents. □ Savoir expliquer un décompte de pension. □ Connaître les différentes sources d'information à disposition des agents et des employeurs.

Cette action ne concerne pas les dossiers des personnels médicaux.

Renseignements complémentaires

La Caisse des dépôts ne disposant pas de référencement QUALIOPI, cette action ne peut émerger sur le plan de formation. Le parcours est composé de :

- 2 jours de formation de base sur les régimes CNRACL et RAFP
- 1 jours de formation de base sur le régime IRCANTEC
- 0.5 jour d'actualisation des connaissance en distanciel.

Programme

1-La vie de l'actif (l'affiliation/le compte individuel retraite/le droit à l'information) 2-La pension CNRACL : o Les droits et calculs o Zoom sur certains types de départs **3-La demande de pension 4-Le paiement de la pension 5-Le cumul emploi retraite 6-La pension de réversion 7-Les minimas sociaux 8-Le RAFP 9-La documentation**

METHODES PEDAGOGIQUES: □ Animation basée sur des cas pratiques □ Initiation d'une communauté de pratiques □ Démonstration sur les plateformes employeurs et actifs □ Mise à disposition de guides, pas-à-pas et de documentation □ Questionnaire amont à compléter par le stagiaire pour aider à adapter et 'personnaliser' le contenu de la formation

- séance d'actualisation en distanciel 1 an après la formation de base: o Séance de Questions/réponses issues des pratiques post-formation. o Evolutions réglementaires éventuelles.

Public

Tout agent d'un établissement FPH adhérent à l'ANFH non couvert par un partenariat amené à gérer des dossiers « retraite », □ Priorité aux référents « retraite » multi-établissements non expert

Exercice

2025

Nature

AFR

Organisé par

Caisse des dépôts et de consignation

Durée

14 heures